

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
88, RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC) J9P 2Y1

LE 31 JANVIER 2019

VOLUME 175

Karine Bédard, s.o.

STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD

TABLE DES MATIÈRES

Annulation et dépôt de pièces..... 4

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

3 La Commission d'enquête sur les relations entre les
4 Autochtones et certains services publics au Québec
5 présidée par l'Honorable Jacques Viens est
6 maintenant ouverte.

7 **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

8 Alors merci, Madame la greffière. Il me fait
9 plaisir de vous souhaiter la bienvenue en cette
10 dernière séance d'audience qui se tient
11 pratiquement en privé dans nos bureaux à Val-d'Or.
12 Alors je vais d'abord demander au procureur de la
13 Commission de s'identifier.

14 **Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD,**
15 **PROCUREUR POUR LA COMMISSION :**

16 Alors, Me Sébastien Brodeur-Girard pour la
17 Commission.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Bienvenue, Me Brodeur-Girard. Je comprends que vous
20 êtes aussi codirecteur de la recherche et que vous
21 portez plusieurs chapeaux. Il me fait plaisir de...

22 **Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD :**

23 Aujourd'hui, celui de procureur.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 C'est ça. Alors bienvenue. Et quel est le

1 programme? Je vous écoute...

2 **Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD :**

3 Alors...

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 ... attentivement.

6 **Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD :**

7 ... on a quelques pièces à annuler et ensuite à
8 déposer, et ça va être assez rapide. Donc on peut
9 peut-être déjà procéder aux différentes... avec
10 puis quelques modifications qu'on va... qu'on va
11 mentionner par la suite.

12 Alors, tout d'abord, on a quatre (4) pièces
13 que... qui seront à annuler. La pièce P-1078,
14 P-1287, P-1312 et P-1340 qui sont donc annulées.

15 Et ensuite, on a un bloc de huit (8) pièces à
16 déposer, donc les pièces 1300 à 1367 inclus, qui
17 sont des pièces qui correspondent aux témoins 1253 à
18 1260 inclus, pour lesquelles on va faire une demande
19 d'ordonnance de protection d'identité, qui sont les
20 protections d'identité 299 à 306, pour des raisons
21 de... dans certains cas c'est pour des cas de
22 Protection de la jeunesse et d'autres c'est à la
23 demande des témoins d'avoir cette ordonnance de
24 protection d'identité.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Alors en ce qui concerne cette demande de
2 protection d'identité, bien, comme on l'a déjà
3 souligné à maintes reprises, dans les cas qui
4 concernent la Protection de la jeunesse, la loi
5 nous impose d'ordonner la protection de l'identité,
6 protéger les enfants, la famille, etc., alors...
7 et dans d'autres cas, certains témoins nous ont
8 demandé, au moment de faire une déposition, de
9 protéger leur identité pour diverses raisons, et
10 comme je l'ai souligné aussi à maintes reprises,
11 bien, j'ai toujours préféré avoir l'opportunité de
12 consulter une déclaration en protégeant l'identité
13 au lieu de nous priver de la déclaration très
14 pertinente de certains témoins.

15 Alors pour ces raisons, j'ordonne la
16 protection et la non-divulgation de l'identité des
17 témoins numéros 1253 à 1260 qui correspondent aux
18 pièces 1360 à 1367.

19 **Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD :**

20 Merci. On a aussi une pièce, des onglets à déposer
21 à l'intérieur d'une pièce, de la pièce P-839. Alors
22 ce serait le dépôt des onglets 74.4, 102, 103, 104
23 et 106. Et finalement, on a... je voudrais
24 mentionner, souligner la modification de certaines
25 pièces, les pièces PD-13, PD-17 et PD-20 où est-ce

1 qu'il y a eu des ajustements mineurs à l'intérieur
2 des pièces, donc on le souligne par la même
3 occasion.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Et je comprends que ces pièces-là étant déposées
6 modifiées, ça apparaîtra sur notre site?

7 **Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD :**

8 Exactement.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Et lorsque... les gens qui les consulteront
11 pourront voir la pièce corrigée (inaudible).

12 **Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD :**

13 Précisément.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 (Inaudible).

16 **Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD :**

17 Et c'est ce qui conclut notre programme pour
18 aujourd'hui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Alors je vais vous remercier beaucoup, Me Brodeur-
21 Girard. Et, Madame la greffière, Marjorie, merci
22 pour tout ce qui a été fait pendant les audiences.
23 On a fait un bon bout de chemin ensemble. C'est la
24 fin des audiences. Alors merci beaucoup, beaucoup,
25 beaucoup. J'ai beaucoup apprécié le travail qu'on

1 a fait ensemble. Merci.

2 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

3 Merci.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Alors sur ce, on met fin aux audiences.

6

7

=====

8

(FIN DE LA TRANSCRIPTION)

9

10

11 Je, soussignée, KARINE BÉDARD, sténographe
12 officielle, certifie que les pages qui précèdent
13 sont et contiennent la transcription exacte et
14 fidèle des notes recueillies au moyen de
15 l'enregistrement mécanique, le tout hors de mon
16 contrôle et au meilleur de la qualité dudit
17 enregistrement, le tout conformément à la loi.

18

Et j'ai signé :

19

20



21

Karine Bédard, s.o.